

Augustin: *Sine superbia de veritate presumite, sine
savia pro veritate certate.*

Je m'expose au murmure de ceux qui pensent autrement que moi, lesquels m'accuseront du moins de ne pas assez déferer à leur goût & aux usages par eux prétendus; mais l'exemple de St. Jérôme m'apprend à ne rien craindre, ne cherchant qu'à éclaircir une difficulté dont la résolution peut produire un bien évident: *Periculosum opus certè. & obrectatorum meorum latratibus patens . . . elucescere facio qua minus antè fuerunt.*

Cet Ouvrage plaira à quiconque aime la recherche de la vérité, mais il aura le malheur de déplaire à ceux qui pour de certaines raisons seront autrement affectés: *Misi librum benevolis placiturum, invidis displiciturum.* Je conjure ces derniers par les paroles de Saint Augustin de ne le pas condamner avant d'en avoir pelé les preuves, de peur qu'ils n'embrassent eux mêmes le parti de l'erreur: *Qui errare me existimant, etiam atque etiam qua sunt dicta considerent, ne fortassis ipsi errant.*

Je ne crois pas qu'il dût s'en trouver d'assez injustes pour combattre par orgueil un système dont ils demeureroient persuadés, semblables à ces opiniâtres ennemis de la vérité, dont St. Jérôme se plaignoit, & qu'il disoit faire en même tems le double personnage d'Accusateurs & de Défenseurs de ses écrits: *In publico detrahentes & legentes in angulis, iidem & accusatores & defensores.*

Quoiqu'il en soit, je ne me repentirai pas d'avoir employé les momens trop souvent interrompus de mon loisir à la recherche, où plutôt à l'établissement d'une vérité intéressante; j'y ai pris du plaisir, une seule chose me rebutoit souvent, c'étoit de trouver trop d'avantage dans ma cause; car alors je